

Modification numéro 001 modifie la date de clôture de la DDQ. Toutes les modifications sont en bleu.

1. À la Section 2, Survol, **SUPPRIMER** les mots qui suivent :

“L'échéance pour la réception des soumissions est fixée au **vendredi 17 janvier 2020 à 15 h (HNE).**”

et les **REPLACER** par les mots qui suivent :

“L'échéance pour la réception des soumissions est fixée au **jeudi, 27 février 2020 à 15 h (HNE).**”

2. À la Section 11, Phase 1 – Directives de soumission, au paragraphe intitulé “Date limite”, **SUPPRIMER** les mots qui suivent :

“La date limite pour la réception de vos soumissions est le **vendredi 17 janvier 2020 à 15 h (HNE).**”

et les **REPLACER** par les mots qui suivent :

“La date limite pour la réception de vos soumissions est le **jeudi 27 février 2020 à 15 h (HNE).**”

3. À la Section 13, Dates importantes, **SUPPRIMER** le tableau qui suit :

Phase 1 — Demande de qualifications (PCH)	Échéance
Date limite pour les questions	10 janvier 2020
Date limite pour les soumissions	17 janvier 2020
Période d'examen et d'évaluation par le jury	février 2020
Envoi des notifications aux finalists	mars 2020

et le **REPLACER** par le tableau qui suit :

Phase 1 — Demande de qualifications (PCH)	Échéance
Date limite pour les questions	20 février 2020
Date limite pour les soumissions	27 février 2020
Période d'examen et d'évaluation par le jury	avril 2020
Envoi des notifications aux finalists	avril 2020

Tous les autres termes et conditions de la Demande de qualifications demeurent valides.